

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'OUEST

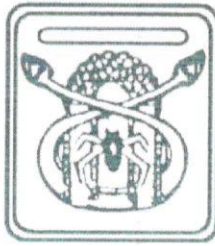
DEPARTEMENT DU NOUN

SULTANAT BAMOUN

B.P: 112 Foumban

Standard. : (237) 233 26 28 50 / 658 24 72 41

Mobile : (237) 699 99 40 44/ 666 83 45 07



REPUBLIC OF CAMEROON

WESTERN REGION

NOUN DIVISION

BAMOUN SULTANATE

P.O BOX: 112 Foumban

Standard. : (237) 233 26 28 50 / 658 24 72 41

Mobile : (237) 699 99 40 44/ 666 83 45 07

E-mail : sultanatbamoun18@gmail.com / www.sultanatbamoun.org

PRÉPARATION DU DOSSIER D'INSCRIPTION DU NGUON SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE:

CONSENTEMENT LIBRE

SAR Dr. Inoussa NGOUPAYOU,
1^{er} adjoint Sultan Roi des Bamoun

Je soussigné, Dr. Inoussa NGOUPAYOU, 1^{er} adjoint au Sultan Roi des Bamoun lequel Roi des Bamoun est propriétaire du NGUON, Grandes Journées Traditionnelles et Culturelles du Peuple Bamoun, donne mon consentement libre et éclairé pour l'inscription du NGUON sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Prenant mes responsabilités, je sais que cette inscription annulera ipso facto les risques de disparition de ce festival quel que soit le monarque qui régnera sur le Trône de Nshare Yen d'une part, et d'autre part, encouragera les rites traditionnels chez les jeunes pour éviter leur appauvrissement en Us et Coutumes ;

Par ailleurs, une meilleure conservation des supports matériels du NGUON, ses objets, ses attributs, costumes et manuscrits qui ne doivent être vendus sous aucun prétexte.

Enfin, un tourisme culturel qui fera de Foumban, une destination touristique fructueuse.



Son Altesse Royale
Dr Nji NGOUPAYOU Inoussa
MD, DU en VIH et IST MPH



FONDATION PRINCESSE MOMAFON RABIADOU NJOYA

Siège Social : Foumban - Reconnaissance Juridique - Récépissé N° 365 bis/RDA/F.32
Compte bancaire : 1002 00044 90000760359-20 -S.C.B. Agence de Foubot

PREPARATION DU DOSSIER D'INSCRIPTION DU NGUON SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE:

CONSETEMENT LIBRE

Par Momafon Rabiadou NJOYA
Présidente Fondatrice
Fondation Princesse Momafon Rabiadou NJOYA.

Je soussignée, Princesse Rabiadou NJOYA, Présidente de la Fondation Princesse Momafon Rabiadou NJOYA et Cohéritière du Trône Bamoun lequel est dépositaire du Festival NGUON, fête traditionnelle et Culturelle des Bamoun, atteste avoir été impliqué à tous les niveaux de responsabilités dans l'élaboration du plan d'action de sauvegarde et de valorisation du NGUON.

Pour la présente, je marque mon accord sur le contenu et je confirme mon engagement dans la mise en œuvre effective des activités prévues dans le présent plan d'action en partenariat avec les services techniques compétents de la République de Cameroun.

En foi de quoi, je donne mon consentement libre et éclairé pour servir et valoir ce que de droit pour l'inscription du NGUON sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Princesse Rabiadou Njoya
Ecrivain Dramaturge
698 839 325 - 877 514 868 - 661 879 916
momarabio@yahoo.fr
L'œuvre d'art est un acte de résistance

Fait à Foumban, le 10 Mars 2020

Foumban le 03 Février 2019

La Radio Communautaire du Noun : RCN

A

Monsieur le Représentant Résident de l'UNESCO

Monsieur le Représentant Résident,

Nous, personnel permanent de la Radio Communautaire du Noun, en abrégée RCN adhérons à cette initiative louable visant à inscrire le Nguon, qui marque les grandes journées traditionnelles et culturelles du peuple Bamoun, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les raisons de notre adhésion sont multiples. Cette inscription permettra au Nguon de :

- Prendre une autre dimension au niveau national, et même mondial.
- Confirmer l'importance de la revalorisation de la culture Bamoun,
- Accroître le rayonnement et la pérennité du Nguon,
- Une plus grande implication de l'UNESCO à la préparation et à la célébration de ce festival culturel,
- Attirer un maximum des festivaliers sur le plan culturel et économique.

Espérant que le Nguon puisse répondre aux critères de sélection établis par l'UNESCO en vue de cette inscription, nous vous prions, Monsieur le Représentant, de croire à notre parfaite considération.

Pour la RCN :

-Le Chef de Station

MARE Assamah

-Le Responsable Technique

Allotey Adlo Abdou

-Le Chef de Station Adjoint

NJIARI NJUYA CELESTIN

-Le Responsable des Finances

Mboungoue maïama



PAMAMBAIN OUMAR
FAROUKOU.

FOUMBAN le 10 Mars 2020

JOURNALISTE
MEMBRE COMMISSION
COMMUNICATION
NGUON 2018-2020.

J'ai l'immense honneur, privilège de décliner mon
consentement dans l'optique d'inscription du NGUON
sur la liste représentative du patrimoine culturel
immatériel de l'Humanité.
C'est une initiative salutaire car ça rayonnera
la culture Bamoun au niveau mondial et
le NGUON sera valorisé, vulgarisé et préservé.
Nous ne pouvons que caresser le vœux de voir
le NGUON inscrit à l'UNESCO.

PAMAMBAIN OUMAR FAROU



Foumban le 10 mars 2020

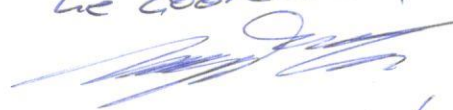
Objet

Consentement Libre et éclairé
pour l'inscription ^{du Nguon} sur la liste représentative
du Patrimoine

Je soussigné Njingoumbé Jean
Emmanuel Coordinateur Général des
activités de Nguon, tel 69725 3762
donne mon entière adhésion à l'objet
ci-dessus pour le motif que le Nguon
est essentiellement un élément fédérateur
et de cohésion de la Communauté
Bamoun.

L'inscription du Nguon au patrimoine
immatériel de l'humanité va consolider
les acquis ci-haut cités mais contribuer
à l'enrichissement de la Communauté
Bamoun avec l'ouverture à d'autres
cultures et même économiquement
avec les échanges commerciaux et
les services qui ont été faits lors de la
célébration du Nguon.

Le Coordinateur des Activités
du Nguon


Njingoumbé Jean Emmanuel

Inscription du Nguon Comme Patrimoine immatériel de l'humanité.

Je soussigné Idrissou Njoya, enseignant
à l'Institut des Beaux-Arts de Fomban, soussigné
sans réserve pour l'inscription du Nguon, comme
patrimoine immatériel à l'UNESCO pour plusieurs
raisons.

- La recherche et la créativité de la part des
étudiants de notre Institut;
- La présentation des travaux de Recherche par les
étudiants.
- La forte mobilisation des populations locales qui
bénéficient, chacun en ce qui le concerne des retombées
du nguon.

Le nguon constitue un tremplin pour le bien-être des
populations de tout horizons.

Fbaou 21/01/2020.

Idrissou Njoya

Yomboum le 10 mars 2020

Nji Moum Ousmanou
Notable
699 623431.

Conscientement Libre et éclairé pour
L'inscription du Ngouon, la liste representa
ive du Patrimoine

Je soussigné Nji Moum Ousmanou Notable de la lous
donne mon entaie adhesion a l'objet ci-
dessus pour le motif que le Ngouon est
essentiellement un élément et federateur e
de cohesion de la Communauté Bamoun

L'inscription du Ngouon au patrimoine
immateriel de l'humanité va consolider le
acquis ci-haut cités mais contribuera à
l'enrichissement de la Communauté Bamoun
avec l'ouverture à d'autres cultures de même
economiquement avec les échanges commerciaux
et des services qui vont être fait lors de la
Célébration du Ngouon

Notable
Nji Moum Ousmanou

Consentement pour l'inscription du Nguon
par: NSI FIFEN ESSAÏE
ARTISTE MUSICIEN (NOTABLE AU PALAIS DES
ROIS BAMOUN)

Je soussigné FIFEN ESSAÏE artiste musicien
et notable bamoun consent pour l'inscription
du Nguon sur la liste représentative du patrimoine
culturel immatériel de l'humanité.

Pour avoir connu à plusieurs éditions depuis
son instauration et sa réinstauration comme grande
journée culturelle du peuple bamoun.

C'est l'expression de l'identité originelle d'un
peuple de par sa riche et immense diversité culturelle.
Il est la manifestation de l'existence et de la
présence du peuple Bamoun, de son histoire, de
son passé riche et glorieux.

Miroir de tout un peuple vieux de plus de
600 ans, le Nguon reste et demeure une véritable
source de savoir et de savoir-être Bamoun qu'il
faut préserver et valoriser.

Je donne mon consentement pour son inscription
sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel
de l'humanité.

NSI FIFEN ESSAÏE

conscientement libre et éclairé
se soussigne Yameya Sosue, soumissionnaire
donne mes conscientement libre pour
l'inscription du nguen au patrimoine
immatériel de l'humanité de l'unesco
devant le roi des bamoun. sa majesté
El Hadji Ibrahim Mbembo Nsoya



Yameya Sosue
soumissionnaire
Tel. 699 6869 48

FOUMBAN, le 13 MARS 2020

Je soussigné, Tchamba Adolphe, Enseignant Émérite, fils de l'Ouest-Cameroun, donne avec une espérance haletante, mon consentement libre et éclairé à l'inscription du NGUON sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

En effet, des multiples éditions du NGUON auxquelles j'ai eu le privilège d'assister, j'en ai retenu que le NGUON est un puissant vecteur de cohésion sociale, de tolérance vis-à-vis des autres peuples. Un facteur essentiel de la pérennisation de la vraie culture africaine.

Au NGUON, il n'est pas question de politique, de religion, de classe sociale, mais de l'Homme quel qu'il soit. Il s'agit de magnifier le travail, la créativité, la tolérance, l'amour du prochain, du voisin, la bienveillance, la recherche sans relâche de la paix sans laquelle aucune œuvre ne peut être réalisée.

Pour tout cela, mon consentement est sans réserve. Vive le NGUON.


Tchamba
Tel: 696 84 68 25.

POUPIE

Président de la
Commission des Activités Culturelles du NGUON

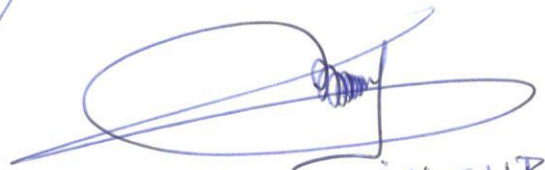
Consentement libre, préalable et éclairé

De ma Connaissance du NGUON, élément
culturel du peuple Bamoun, dans la région de
l'ouest-Cameroun, je pense que c'est un élément
culturel participant de la valorisation des
us et - coutumes des peuples.

Sa tenue est rendez-vous rituel et festif
des populations du NGUON et d'ailleurs.
Au vu de sa portée culturelle et même économique
transcendant les frontières nationales,

Je consens à la présentation de son
nom au processus d'inscription à la liste
représentative du Patrimoine Culturel Immor-
tuel de l'humanité.

fait à Fomban, le 10 janvier 2022

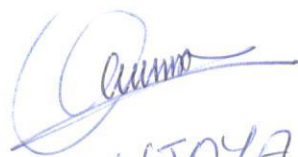


POUPIE HENRI
Tél. 699619088

Foumban Le 17/03/2020

CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

JE SOUSSIGNE VESSAH NJOYA ABDOULAYE
CHEF DE FAMILLE NJI NGAPOUT PRINCE
NJOYA ET SYMPATISANT A L'ONG CEPROSCON
donne mon CONSENTEMENT LIBRE POUR
L'INSCRIPTION DU NGAON au PATRIMOINE
IMMATERIEL DE L'HUMANITE DE L'UNESCO
DERRIERE NOTRE ROI SA MAJESTE LE SULTAN
ROI DES BAMOUN ELHADJI IBRAHIM
MBOMBO NJOYA CAR CELA OUVRE une
Fois DE PLUS une VITRINE IMMORTELLE
DE NOTRE CULTURE A L'ECHELLE MONDIALE
ET PERMETTRA LA MEILLEUR COMPREHENSION DE
NOTRE CULTURE A TRAVERS LE MONDE.



VESSAH NJOYA ABDOULAYE
CHEF DE FAMILLE
NJI NGAPOUT.

Foumban le 17/03/2020

Consentement libre et éclairé

Je soussigné Kouotou Nsango Mohamadou

membre de la société civile à l'ONG CEPROSCON
donne mon consentement libre pour l'inscription
du Ngoum au patrimoine immatériel de l'hu-
manité de l'UNESCO derrière notre Roi
Sa Majesté Le Sultan Roi des Bamoun Elhadji
Ibrahim Mbombo Njoya



Kouotou Nsango Mohamadou
Assistant Social.



FONDATION PRINCESSE MOMAFON RABIATOU NJOYA

Siège Social : Fouban - Reconnaissance Juridique - Récépissé N° 365 bis/RDA/F.32
Compte bancaire : 1002 00044 90000760359-20 -S.C.B. Agence de Foubot

PREPARATION DU DOSSIER D'INSCRIPTION DU NGUON SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE:

CONSENTEMENT LIBRE

Par M. Bachirou NJOYA
Secrétaire Général

Fondation Princesse Momafon Rabiadou NJOYA.

Je soussigné, M. Bachirou NJOYA, Secrétaire Général de la Fondation Princesse Momafon Rabiadou NJOYA, digne fils Bamoun, donne mon consentement libre pour que le NGUON soit inscrit sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité pour plusieurs raisons à savoir :

- Avec l'inscription du NGUON sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, Je risque de disparaître s'annule de lui-même parce que quel que soit le Monarque qui succèdera à Nshare, le NGUON se fera toujours car l'UNESCO veillera à :
- La conservation du Patrimoine nécessaire à la réalisation de ce festival ;
- La préservation des cérémonies contre toute désacralisation qui tendrait vers la modernisation des choses et des actes ;
- L'apprentissage des rites aux jeunes pour éviter l'appauvrissement des répertoires oraux et musicaux ;

L'autre d'abord et avec le souvenir

- Une meilleure conservation des supports matériels du NGUON, ses objets, ses attributs, costumes et manuscrits qui ne doivent être vendus sous aucun prétexte ;
- La préservation et l'enrichissement de ce que le peuple Bamoun a de plus précieux à offrir à l'humanité à savoir l'écriture du Roi Njoya ;
- La formation du personnel chargé de la conservation des objets et archivés au Palais ;
- Le développement d'un tourisme responsable qui de ce fait, fera de Foumban une destination touristique fiable.
- Le NGUON est un immense forum d'expression, un évènement majeur de communion entre un peuple et son Roi
- De manière certaine, le NGUON réponds à plusieurs préoccupations majeures, dont celles de : Calmer les ardeurs désintégratrices d'une mosaïque de peuplements assemblés en un royaume, Collecter les plaintes à travers les FONANGUON, Recenser les frustrations et mécontentements, Donner des gages fermes d'amélioration, Consolider l'unité du royaume, Assurer sa pérennité de l'institution dynastique.
- L'inscription du NGUON permettra la transmission des savoirs, savoir-faire de nos Us et coutumes à la nouvelle génération.

Fait à Foumban, le _____

Le Secrétaire Général
 Fondation Princesse
 Momafon Rabiadou NJOYA

Rabiadou Njoya
 Ingénieur de Conception
 des Eaux, Forêts et Chasses



CONSENTEMENT

École de formation aux traditions et autres us et coutumes des Bamouns pour les jeunes. Il en va de même pour l'accroissement du tourisme dans le Cameroun en général et dans le département du Noun en particulier.

C'est fort de tout ce qui précède que je donne mon Consentement libre et éclairé au dossier du Nguon pour son inscription sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Ce Consentement et par ricochet valable pour tous les membres du **CERDEN (Cercle de réflexion pour le développement du Noun)** dont je suis la Présidente.

Fait à Douala, le 11Fev 2020.



Dr. Fatimatou POUMIE KOUOTOU

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

.....
REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DU NOUN

.....
SULTANAT BAMOUN
GRAND CONSEIL DES KOM
DU ROYAUME BAMOUN

.....
B.P.:112
TEL: (237) 694 662 260
FAX: (237) 334 823 67

.....
FOUMBAN



REPUBLIC OF CAMEROON

.....
WEST REGION
NOUN DIVISION

.....
BAMOUN SULTANATE
KOM HIGH COUNCIL OF
BAMUN KINGDOM

.....
B.P.:112
TEL: (237) 694 662 260
FAX: (237) 334 823 67

.....
FOUMBAN

Foumban, 30 Novembre 2019

Le Professeur
NKOM NJI NGOUHOUE IBRAHIM
(President du Grand Conseil des Kom du Royaume Bamoun)

A

Son Excellence Monsieur le représentant du bureau multisectoriel
de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale
YAOUNDE

OBJET :Appui à l'inscription du « Nguon » sur la liste représentative
du Patrimoine Culturel Immateriel de l'Humanité.

Excellence Monsieur le représentant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-jointe, une copie de la correspondance que j'adresse à Monsieur le Ministre des Arts et de la Culture relative au processus de l'inscription du « NGUON » (Grandes journées Traditionnelles, Culturelles et Economiques du Peuple Bamoun) sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immateriel de l'Humanité en tant que Président de l'organe co-fondateur du « Nguon » avec Nshare-Yen.

Ce processus est enclenché par la décision ministérielle n°0033/MINACC/CAB du 1 Mars 2018 dont l'implémentation effective s'appuiera sur mon soutien opérationnel total.

Excellence Monsieur le représentant :

Cette correspondance supporte le projet initié par sa Majesté le Sultan Ibrahim Mbombo Njoya pour les raisons suivantes :

- Le « Grand Conseil des KOM » est un conseil qui regroupe tous les conseillers intronisateurs (KING-MAKERS) des Rois Bamoun. C'est l'organe le plus important du royaume après celui du Sultan Roi.

Cet organe qui a pour rôle le maintien de la pérennité du royaume, l'intronisation du nouveau roi et l'application du testament royal. Les KOM furent à l'origine, Co-créateurs du NGUON avec Nshare-Yen quelque temps après la création du royaume Bamoun. Il est donc naturel que ces derniers appuient vivement l'initiative du roi qui vise à partager les richesses culturelles et traditionnelles du NGUON avec les peuples du monde entier par l'élevation de ce festival au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

- Le « Nguon » est le plus grand festival culturel d'Afrique

- Le « Nguon » draine chaque année près d'un million et demi de personnes dans la ville de Foumban, ce qui représente des retombées économiques énormes pour la région et partant pour le pays.

- Plus de 280 groupes de danses traditionnelles et une vingtaine de groupes modernes participent régulièrement à cette cérémonie.

- La dimension économique est non négligeable, laquelle met en relation les acteurs économiques à travers une foire internationale...

Au vu de tout ce qui précède, nous vous prions Excellence Monsieur le représentant, de plaider en notre faveur, pour l'inscription du « Nguon » sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le représentant, l'expression de ma haute considération./

Pièce jointe :

-Annexe : Liste nominative des Kom




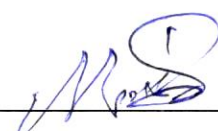
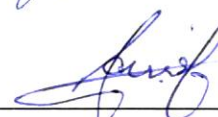


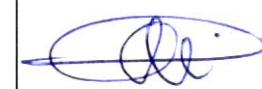
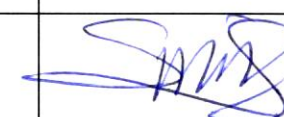

Les «Tonangouons» remettant les fétiches et certains pouvoirs au Monarque lors du Nguon 2018 à l'occasion de la cérémonie du «Shaupam» sous l'œil vigilant des Koms



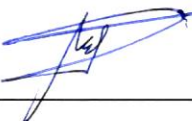


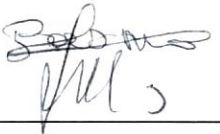
• les «Tonangouons» sont une société secrète, détentrice des pouvoirs qu'ils recueillent dans tout le royaume, pendant le festival du Nguon, ces pouvoirs sont remis au roi par les «Tonia Nguon» sur la supervision des Koms et de leur chef pour renforcer le pouvoir du monarque. On les trouve dans tous les villages, vivant d'une manière discrète et travaillant en synergie avec les Koms. Il faut dire qu'à l'origine chaque Kkom détenait son «Nguon» remis par le roi.

signature

Président du Grand Conseil des Kom du Royaume Bamoun)

LISTE DE PRESENCE DES FONANIGUON
CONSENTEMENTS LIBRES ET ECLAIRES

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	TELEPHONE / E-MAIL	EMARGEMENT
1	Tita Nfon Nji Jofoua Nonsso	Tita Nfon	694 27 02 11	
2	Tita Nfon Nji BENGOU	Tita Nfon	699 90 44 36	
3	cheintfon. Nji mengou	cheintfon	699 35 23 11	
4	NJI Fouotoume Issa	Koto	699 94 65 70	
5	Badji mahini Mbolou Mefice Mohamadou	commerçant	694 30 27 91	
6	YADIH MFA GAM AICHA BEBEY	CERDEN	695 98 24 96	
7	NJI SAMANKI ABOUBAKAR	Notable	693 50 38 92	
8	NJI PERKAM	NOTABLE	697 37 76 22	

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	TELEPHONE / E-MAIL	EMARGEMENT
9	NSANGOU BEFOURA Y.	Délégué régional MINICAT/Ouest	6 99 48 30 72	
10	NBAJOU Yeyap Ndame Chouaibou	Chef P.I. Village Ngangui	699 45 24 40	
11	Nji Ndame Fizey Ndjoungue A. A.	Voyeur Street	699 97 26 63	
12	El Hadj Nji Njitari Akhambou	Pendant accueil et Hébergement	699 82 10 67	
13	NGASSU MOUNKOUÉ NGAMIE ISMAILA	Président Com. Foire	694 83 36 32 650 25	
14	Nji BASSA MANOUORE	Font ni GOUN Nji beyoual René Ibrahim.	675 42 41 09 699 81 33 73	

Palais des Rois Bamoun
Comité du Nguon
Traditionnel.

Procès-verbal de la Réunion des Fonanguon du 27 décembre 2019

L'an 2019 le 27 du mois de Décembre s'est tenue à la maison de la culture du Palais des Rois Bamoun, une réunion des Fonanguon avec un seul point à l'ordre du jour à savoir: Le soutien du Dossier du Nguon Pour son inscription au Registre du Patrimoine Culturel immatériel de l'Unesco. Le Tout premier ^{des} Fonanguon qui prend la parole rappelle aux uns et aux autres que se le cite: « Le Nguon est un événement culturel qui rassemble des centaines des milliers de personnes. Ce Nguon est l'exemple pur de la démocratie haut prônée par toutes les nations du monde et ceci à travers les requiritoires des Fonanguon que nous sommes. Les Rois se suivent mais ne se ressemblent pas. » Après lui tous les Fonanguon ont la résolution suivante :

Nous Fonanguon, acteurs principaux, ne voulons pas que ~~Notre~~ Nguon disparaisse en jour; raison pour laquelle nous voulons que l'Unesco soit le gardien de ce Nguon en acceptant l'inscrire dans le registre de son Patrimoine immatériel.

Après cette prise de décision ^{à l'unanimité}, la réunion a
pu se faire et sans un climat de joie.

Mansuète Shosho Mbuet Ngwen

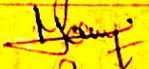

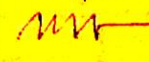
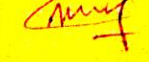

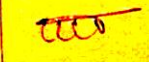





P.S: Feuilles de
présence.

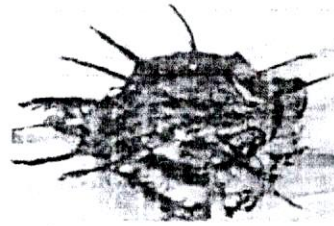
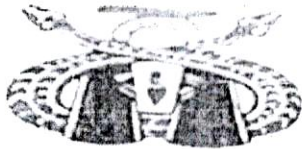


M. J. Nguient Potiche Nguembo
contact: 690204086

Reunion des Fonangon
du 27 decembre 2019

Famille de Presence

N ^o	Noms et Prénoms	Qualite	Signature
1	NXI NGNIERT POTICHE. Mam	Manduit	
2	HSI MFeendouye Imoules	FONGUON	
3	Nangou Amadou	Fonguon	
4	MONGBET Jmail	Fonguon	
5	Mehoton	Faguon	
6	Fepit Mama	Fonguon	
7	Abouambane Jacques	Fonguon	
8	Njimingrems Yolande	Fonguon	
9	Fifem Kelga I Skuils	Fonguon	
10	Mfaumbouche John	FONGUON	
11	Mamblane Choubo	Fonguon	



ASSOCIATION NDA PONMAFON

Association à but non lucratif
Régistree au Tribunal de Commerce de FOMBAN
R.C. 1234 FOMBAN / Tel: (00237) 01-819325 / E-mail: ponmafong@gmail.com

CONSENTEMENT COLLECTIF DES PONMAFON POUR L'INSCRIPTION DU NGUON AU REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE.

Nous, constituant le collectif des *PONMAFON* qui représentent différents règnes de la même dynastie de *Nchare Yen* Fondateur du Royaume.

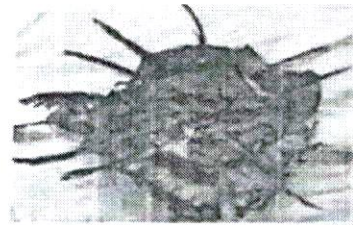
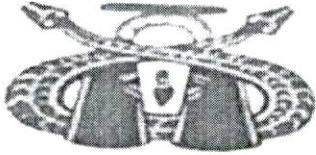
Nous confirmons que *Nchare Yen* fut le créateur et le promoteur du *NGUON* comme système de bonne gouvernance et de conservation des *Us* et *Coutumes* Bamoun et de nos *Traditions*.

En dehors des héritiers, des frères et sœurs utérins des Rois, la majorité d'entre nous sont à la tête des chefferies de 2^e degré et sont responsables des contrées abritant des groupes de danses traditionnelles et des *FONANGUON* qui à chaque édition du *NGUON* doivent rendre compte de leurs activités au Palais.

Nous considérons que l'inscription du *NGUON* au Registre du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité sera pour le peuple Bamoun une meilleure façon de préserver ce festival des manifestations de nos *Us* et *Coutumes* dans l'optique de les léguer à nos descendants.

C'est pourquoi nous apportons notre soutien total à ce dossier et que nous sommes tous signataires de cette attestation que nous vous livrons pour servir et valoir ce que droit.

Fait à Fomaban, le 30 Novembre 2019



ASSOCIATION NDA PONMAFON

Siege Social : Foumban Reconnaissance Juridique- Récépissé N°
B.P.123 Foumban / Tel: (+237) 699839325 / E-mail: ponmafou@gmail.com

CONSETEMENT COLLECTIF DES PONMAFON POUR L'INSCRIPTION DU NGUON AU REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE.

Foumban, 30 Novembre 2019

LISTE DE PRESENCE

N°	Noms et Prénoms	TEL/ Fonction	Signature
01	MOMAFON NJINDAM NSANGOU IBRISSOU	chef Supérieur Fkot ville 698983979	
02	MOMAFON NJIKAM NCHAN KOU ZAKARI AMINOU	chef Supérieur Foyoum 699875447	
03	MOMAFON NCHOUAS NJOYA MBOHOU ISSAII	694173695	
04	MOMAFON NGOUNDOU NJOYA MAMA	699822340	
05	MOMAFON NJITARI MFOCHIKI Felix	699526397	
06	Momafon Gintou Njoya	699265775	
07	Momafon Mboumbo peyo Mema	697922447 660208955	
08	Momafon Nkere Pafoyoum	695142497	
09	Momafon Nsou BALEWA ADAMA	667790208	
10	Momafon Mefire NAF Saha	693169256	



**CONSETEMENT LIBRE ET ECLAIRE DES NOTABILITES DU
ROYAUME BAMOUN EN FAVEUR DE L'INSCRIPTION DU NGUON SUR
LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATERIEL DE L'HUMANITE.**

Foumban, 18 Janvier 2020

La maison de la culture du Palais des Rois Bamoun (Foumban) a accueilli le Samedi, 18 Janvier 2020 et sur convocation du Roi, toute la notabilité du Royaume ainsi que les acteurs et autres protagonistes du NGUON.

En marge des travaux de cette Assemblée Générale dont le principal point de l'ordre du jour étaient le lancement officiel du NGUON, le Roi a expliqué le bien-fondé de l'inscription du NGUON sur la liste représentative du Patrimoine Culturel immatériel de l'humanité et après avoir obtenu l'adhésion de tous, il a initié l'adhésion et l'engagement libre et massif de tous les membres pour marquer leur consentement et leurs appuis tels que le confirme la liste de présence ci-jointe.

Il s'agit du Roi, Momafon Shût, les Adjoints au Roi, les KOM, les PONMAFON, les TITAA-MFON, les TITAA-NGUON, FONANGUON, CHEFS SUPERIEURS, COORDONNATEUR DES ACTIVITES DU NGUON. Etc...

ATTESTATION DE CONSENTEMENT

**REUNION DE VALIDATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU NGUON EN VUE DE SON INSCRIPTION
SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE**

N°	NOM ET PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	EMARGEMENT
1	Le Majesté SI Hadj I. M. NJOYA	Sultan Roi de Bamoun		69994044	OK
2	Momafon Shul RABIBATON NJOYA		Funclary Roi	699839325	
3	SAR NJI NGOUNPAYE	1er Adjuv au Roi		69994125	
4	SRA NJI NJOYA chayaou		2e Adjuv au Roi	69967605	
5	SAR Nji MOUTARON AZOUKA		3e Adjuv au Roi		
6	NJIMON NSHAFI MFOUAPONALASSA	NKOM	GRAND conseil de NKOM	6968336 26	
7	NKOM Njima afon Moundou	NKOM	Grand Conseil du Roi de NKOM	6946622 60	
8	NJIPASSE NGOU- PAYOU MOUSTAPHA	NKOM	Grand conseil d'intronisation des Rois Bamoun	699817970 661271532	
9	NJI KIFOUHIVE MOUMBAGNA	NKOM	Grand conseil et intronisation des Rois Bamoun	699986066 650795313	
10	NJIANCOUT NCHOUTNJI EBRAHIM	NKOM	Grand Conseil d'intronisa- tion des Rois Bamoun	699597010	
11	Njifokone Moumpain Daouda	NKOM		664000470 655842219	
12	NSI NSANGOLL NCHARE JACOUBA	NKOM TOUPANKA	Grand conseil des NKOM de Rois Bamoun	694029547 662688600	
13	NJI NOUNDE NJOYA Georges	NKOM nambanfou	NKOM	699929530 699417555 (what 83432570)	
14	MBOUO MBOUO Raye Zaoul Bifeli	A Aou	Centre	83432570 08	

ATTESTATION DE CONSENTEMENT

**REUNION DE VALIDATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU NGUON EN VUE DE SON INSCRIPTION
SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE**

N°	NOM ET PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	EMARGEMENT
15	NJI FOUA PON BENIPIRE	NKOM	conseil civique de la paroisse	699510 470	
16	Tita-Mfon Nji Pefourka-Noussa	Tita-Nji	Palais FGM	694270211	
17	Tita Nji Ren Bou-Noussa	Tita-Nji	Palais	61394449	
18	Chantou	Chimengou		699352311	
19	Banghima Fefise-dikamou		palais	658003715	
20	Nji Pantou Issa	Kuete no 1	palais	699946570	
21	YADIA MAGAN AICHA BEBEY	CERDEN	CERDEN	695982476	
22	NJI SAMANKI NSAN GOU	MACHUT	PALAIS	693503892	
23	NJI PERKAM	NOTABLE	PALAIS	697377629	
24	DISOFA		Meterijiti	690242140	
25	DAROUNJAH	Arma	fon(N)	693743946	
26	Dantine Mamadou	Cerden	Cerd	696462224	
27	SOBONTOU NJOIKOUOT	cerden	Coach	694062155	
28	Fatima RICH ENANCE	CERDEN	COMMUNICATON	696237376	

REPUBLIQUE DE CAMEROUN
REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DU NOUN
SULTANAT BAMOUN
BP 112 Tel : (237) 6 99 64 42 06
Fax : (237) 348 23 67
FOUMBAN



REPUBLIC OF CAMEROON
WESTERN REGION
NOUN DIVISION
BAMOUN SULTANATE
P.O BOX : 112 Tel : (237) 699644206
Fax : (237) 348 23 67
FOUMBAN

E-mail : neharcoumarou@yahoo.fr / bamumking19@yahoo.com

N° 474 /LSB/FBAN ⁰⁴

Foumban le 27 NOV 2019

Le Sultan
El-Hadj Ibrahim MBOMBO NJOYA
Roi des Bamoun, Sénateur

A
Son Excellence Monsieur le Représentant
du Bureau Multisectoriel de l'UNESCO pour
l'Afrique Centrale
YAOUNDE

Objet : Inscription du « Nguon » sur la liste représentative du
Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

Excellence Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-jointe une copie de la correspondance que j'ai adressée à Monsieur le Ministre des Arts et de la Culture, relative au processus de l'inscription du « Nguon » (Grandes Journées Traditionnelles, Culturelles et Economiques du Peuple Bamoun) sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Ce processus est enclenché par la Décision ministérielle n° 0033/MINAC/CAB du 13 Mars 2018 dont l'implémentation effective s'appuiera sur mon soutien opérationnel total.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Représentant, l'expression de ma haute considération.

Pièce jointe : 01



El-Hadj Ibrahim Mbombo Njoya
SULTAN ROIS BAMOUN
SENATEUR

CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ POUR
L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU
"NGUON" (GRANDES JOURNÉES TRADITIONNELLES, CULTU-
RELLES ET ÉCONOMIQUES DU PEUPLE BAMOUN) AUX
FINS DE SON INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉ-
SENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL
DE L'HUMANITÉ -

M. J. Jossigné NJI CHINMOUN SALOMON,
Administrateur Civil Principal, Force vive du Département
du NOUN, Notable à la Cour du Palais des Rois
Bamoun, par ailleurs Conseiller Technique de S.M.
Ibrahim MBOMBO NJOYA, Sultan Roi des Bamoun,
Maître d'ouvrage du "NGUON", exprime par le présent
Engagement sur l'honneur mon consentement libre
et éclairé au titre d'un soutien irréversible pour
l'élaboration sous les auspices du Ministère des Arts
et de la Culture (MINAC) du dossier de candida-
ture de ce Festival aux fins de son inscription
sur la liste représentative du Patrimoine Culturel
Immatériel de l'UNESCO, conformément aux dispositions
de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du
Patrimoine Culturel Immatériel.

Fait à Yaoundé, le 19 Mars 2020,
Pour servir et valoir ce que de droit -

Salomon Chinmoun
Consultant
(ACP / DESS-MP)

Titulaire de la Carte Nationale d'Identité
n° 100926575 du 08/04/2019 à CE54-